

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 9 (1868), p. 146-164

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1868__9__146_0

© Société de statistique de Paris, 1868, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

VARIÉTÉS.

1^{re} PARTIE. — DOCUMENTS FRANÇAIS.

Statistique de la transportation à la Guyane. — Il vient d'être publié sur ce sujet, par les soins du ministre de la marine, une notice pleine d'intérêt. Négligeant les considérations morales et économiques qui ont engagé le Gouvernement à substituer la transportation au régime des bagnes, nous nous bornerons à signaler les résultats statistiques obtenus depuis 1852, date des premiers envois de condamnés à la Guyane, jusqu'au mois d'août 1866, date où s'arrête le document officiel.

Depuis 1852, il a été dirigé sur cette colonie 17,017 condamnés, dont 16,805 hommes et 212 femmes seulement. Sur ce nombre, 1,770 ont été rapatriés; 6,806 sont morts de maladie ou par accident; 166 résident volontairement dans les concessions qui leur ont été faites; enfin, 809 se sont évadés ou ont disparu.

Par suite de ces diminutions, l'effectif de notre colonie pénitentiaire, en août 1866, était de 7,466 individus (dont 208 femmes), se répartissant comme suit entre les diverses localités où ils ont été installés. Ce personnel est ainsi réparti: 991 à Cayenne; 1,415 aux îles du Salut; 454 à Îles-la-Mère; 603 à Kourou; 62 à la montagne d'Argent; 3,513 au Maroni; 428 hors des pénitenciers.

Parmi ces 7,466 condamnés on compte 1,248 libérés, dont 1,184 sont astreints à une résidence fixe, et 64 (dont 5 femmes seulement) n'y sont pas assujettis.

La direction des condamnés est confiée à 204 personnes: 1 directeur; 106 employés d'administration; 35 préposés au culte et à l'instruction; 51 attachés au service sanitaire; 11 agents de colonisation.

L'état suivant indique le taux de la mortalité des transportés depuis 1852. On peut voir que, sauf en 1853, date des premières installations, nécessairement insuffisantes au point de vue hygiénique, et en 1855 et 1856, années fortement éprouvées par la fièvre jaune, il s'est produit, dans cette mortalité, une décroissance continue.

Années.	Effectif moyen.	Décès.	Mortalité p. 100.	Années.	Effectif moyen.	Décès.	Mortalité p. 100.
1853	2,703	519	19.2	1860	5,597	462	8.3
1854	2,689	246	9.1	1861	6,376	507	8.0
1855	2,954	754	25.5	1862	6,139	469	7.6
1856	3,702	909	24.5	1863	6,223	357	5.7
1857	4,139	346	8.4	1864	6,512	263	4.0
1858	4,400	357	8.1	1865	7,595	395	5.2
1859	5,177	514	9.9				

Si l'on songe que la mortalité dans nos maisons centrales, calculée également d'après le rapport des décès à l'effectif moyen, varie de 5 à 6.5 p. 100, on trouvera que les résultats qui précèdent n'ont rien d'alarmant. Les coefficients des dernières années peuvent même être considérés comme très-satisfaisants.

La statistique des hôpitaux établis sur les pénitenciers se résume comme suit:

Années.	Moyenne des malades par jour.	Effectif moyen.	Nombre des journées de maladie.	Proportion p. 100 individus.
1860	374	5,597	136,530	6.6
1861	482	6,376	175,910	7.5
1862	456	6,139	166,542	7.4
1863	473	6,233	173,034	7.6
1864	430	6,512	157,118	6.6
1865	459	7,595	168,040	6.0

La moyenne des journées de maladie à l'hôpital est un peu plus élevée qu'à domicile, où elle varie de 5 à 5.10.

Les conditions du travail sur l'immense territoire de la Guyane sont de telle nature, que les tentatives d'évasion sont assez communes. Toutefois, on parvient à en déjouer la moitié environ. Quant aux évasions définitives, leur nombre a été de 129 en 1861; de 82 en 1862; de 101 en 1863; de 204 en 1864 et de 153 en 1865.

Dans un but de haute philanthropie, et pour faciliter les réhabilitations, le Gouvernement avait voulu, dès le principe, que le régime des bagnes ne fût pas appliqué aux condamnés une fois installés. Ces sentiments bienveillants n'ayant pas été généralement appréciés, l'administration s'est vue, à regret, obligée de revenir à quelques-unes des conditions de ce régime et notamment aux peines corporelles. Les chiffres suivants indiquent que leur nécessité se fait de moins en moins sentir.

Châtiments corporels: en 1860, 293; en 1861, 302; en 1862, 163; en 1863, 182; en 1864, 158; en 1865, 66. La proportion des punitions de tout genre, après avoir assez fortement diminué de 1861 à 1862, s'est relevée depuis. En moyenne, on compte 1 punition pour 1.5 transportés, soit 2 punitions pour 3 individus.

Étant donnée une terre à peu près inoccupée, c'est-à-dire une terre où l'on ne trouve ni société, ni capitaux, ni établissements, ni industrie, il faut que le pays soit tel, que la transportation puisse, avec le temps, y réaliser tous ces avantages. La première condition, pour obtenir ce résultat, c'est que le sol se prête au travail de l'homme. La Guyane offre-t-elle à cet égard toutes les conditions désirables?

En fait, l'aspect de cette colonie est admirable: la nature y a prodigué les richesses; pas d'hiver, une végétation luxuriante, des cours d'eau nombreux, des forêts sans limites; mais le climat y est tel qu'un travail assidu est dangereux. D'un autre côté, les cultures européennes y sont impossibles; celles des plantes exotiques exigent du temps et des capitaux. Il a donc fallu se borner provisoirement à exploiter les richesses forestières du pays, et, à cet égard, d'importants résultats ont été obtenus. C'est ainsi que l'exportation des bois d'ébénisterie, qui, primitivement, ne dépassait pas 2,800 mètres cubes par an, atteint environ 3,000 mètres aujourd'hui.

Ces ressources ont permis de faire un essai de colonisation au *Maroni* et d'y établir plusieurs centres de travaux (Saint-Maurice, Sainte-Anne, Saint-Pierre, Saint-Jean et principalement Saint-Laurent et Saint-Louis). Le terrain a été préparé par les noirs et les condamnés en cours de peine, puis loué successivement aux libérés astreints à la résidence perpétuelle, ainsi qu'aux libérés libres. La concession du Maroni comptait déjà, au 31 août 1866, une population de 1,164 individus. Cette population se composait de 553 condamnés en cours de peine; 59 repris de justice en rupture de ban; 277 libérés astreints à la résidence; 10 libérés libres; soit en tout 899 hommes, auxquels il faut joindre 155 femmes, dont 130 venant des maisons centrales, et 25 libres ayant spontanément rejoint leurs maris ou leurs parents transportés. A la date la plus récente, la colonie comptait 110 enfants, dont 75 y étant nés et 35 venus de France. En résumé, cette population se composait, à la date indiquée, de 162 ménages et de 757 célibataires hommes. En 1865, elle avait produit pour 100,314 fr. de produits consommables, savoir: 67,234 fr. de produits industriels et 33,579 fr. de culture; et elle possédait, tant en valeurs mobilières qu'immobilières, un capital de 1,465,704 fr.

Ces résultats sont bien faibles, et en dehors de toute proportion avec les sacri-

fices de la métropole, qui se sont élevés, de 1852 à 1865 inclusivement, à 44,977,267 fr.; mais en dehors du grand intérêt social impliqué dans la mesure de la transportation, ces dépenses se justifient par les progrès déjà accomplis, et par ceux qu'on peut attendre des efforts persévérants de l'administration. Déjà 126 concessionnaires, tant urbains que ruraux, et 400 individus employés soit par les habitants, soit par les services publics, ne coûtent rien à l'État et leur nombre ne pourra qu'augmenter.

La colonie anglaise de l'Australie, aujourd'hui si florissante, a passé par des phases plus pénibles encore. C'est ainsi qu'en 1796, c'est-à-dire 9 ans après sa fondation, elle ne comptait que 321 individus se suffisant à eux-mêmes sur une population totale de 4,850 transportés.

Il y a donc lieu d'avoir confiance, les résultats obtenus après une si courte expérience, malgré d'immenses obstacles accumulés, permettant de bien augurer de l'avenir.

T. L.

2^e PARTIE. — DOCUMENTS ANGLAIS.

1. *Superficies cultivées en 1867.* — Le *Board of Trade* vient de publier le relevé sommaire de la superficie des terrains consacrés aux différentes espèces de culture en 1867 dans la Grande-Bretagne, ainsi que le résultat d'un recensement du bétail. Ce document, rapproché d'une publication analogue pour 1866, contient des indications intéressantes. Les terrains cultivés en céréales de toute nature, en 1867, occupaient, en Angleterre et dans le pays de Galles, une superficie de 3,213,718 hectares, au lieu de 2,950,548 en 1866, et en Écosse, de 553,189 hectares, au lieu de 552,998.

Les terres emblavées en froment, en Angleterre et dans le pays de Galles, avaient, en 1867, une superficie de 1,317,751 hectares, au lieu de 1,351,503 en 1866; et, en Écosse, de 46,585 hectares, au lieu de 44,555.

Le nombre des têtes de gros bétail, pour l'Angleterre et le pays de Galles, s'élevait à 3,848,435 en 1866, à 4,017,790 en 1867, et, pour l'Écosse, à 937,401 et 979,170. On n'avait recensé, en Angleterre (pays de Galles compris), que 16,793,204 moutons en 1866; leur nombre s'élevait à 22,097,286 en 1867. Pour l'Écosse, les chiffres correspondants sont 5,255,077 et 6,893,603. Il faut toutefois faire remarquer que les relevés de 1866, opérés à l'occasion de la peste bovine, avaient été effectués avant l'agnelage; c'est ce qui explique la différence avec 1867. (*Doc. off.*)

2. *Accidents sur les chemins de fer.* — Voici, d'après les états officiels, pour une période de quatre ans, les accidents signalés sur les chemins de fer du Royaume-Uni et leur nature. La circulation, pendant cette période, a été de 400 millions de personnes; sur ce nombre, on a compté: tués par le fait d'accidents que le voyageur ne pouvait pas éviter, 1 sur 4,999,285; tués par l'imprudence ou l'incurie du voyageur, 1 sur 4,304,888; blessés par le fait d'accidents que le voyageur ne pouvait éviter, 1 sur 319,948; blessés par l'imprudence ou l'incurie du voyageur, 1 sur 634,817.

Ces chiffres démontrent que les cas mortels et les blessures occasionnés par des accidents que le voyageur pouvait éviter sont plus fréquents que les autres. Du reste, il est facile de voir combien les accidents de toute nature sont rares relativement au nombre des voyageurs. (*Moniteur*, 11 octobre 1867.)

3. Accidents dans les mines. — Les rapports des inspecteurs des mines pour 1866 viennent d'être publiés; ils renferment des données intéressantes sur les accidents qui ont été constatés pendant cette période; quelques chiffres permettront d'en juger.

Les 3,192 houillères exploitées en Angleterre et en Écosse occupaient 320,663 ouvriers; 1,484 d'entre eux y ont perdu la vie, ce qui équivaut à 1 accident mortel pour 67,877 tonnes de charbon extrait. En 1865 il n'avait péri que 984 individus.

Sur les 1,484 cas de mort relevés en 1866, 652 sont le résultat des explosions de feu grisou. Le sinistre arrivé au charbonnage des Oaks a fait, à lui seul, 361 victimes; celui de Calk over the Hill 91, et celui de la mine Victoria à Dukinfield 38. Les accidents mortels résultant des explosions du feu grisou représentent environ 21 p. 100 du total des accidents de cette nature survenus dans les mines de la Grande-Bretagne pendant les dix années 1856-1865. Les chiffres exacts sont 2,019 sur 9,916.

En 1866, les éboulements ont occasionné la mort de 361 personnes; 162 se sont tuées en tombant dans les puits; enfin, des accidents souterrains d'autre nature ont fait 203 autres victimes, et ceux qui ont eu lieu à la surface 107. (*Moniteur*, 30 novembre 1867.)

4. Billets de la Banque retirés de la circulation depuis sa fondation. — La bibliothèque des billets de banque annulés occupe une superficie considérable sous les bureaux de la Banque d'Angleterre. Ces catacombes sont remplies de rayons en bois sur lesquels on a disposé plus de 16,000 boîtes de bois blanc d'un pied environ de hauteur sur 18 pouces de largeur. Dans ces boîtes ou cercueils reposent, soigneusement empaquetées, des liasses de billets, et à l'extérieur sont peintes certaines lettres et figures qui, pour les employés de ces sombres lieux, disent la date et le rang des décédés. Les billets sont gardés pendant sept ans, et les dispositions prises en ce qui les concerne sont si parfaites, qu'un billet dont on connaît la date et le numéro, peut être découvert et retiré de sa liasse en 5 minutes.

La valeur nominale des billets actuellement déposés dans cette nécropole dépassé 75 milliards de francs et leur nombre peut être évalué à 100 millions. On a d'étranges et curieux exemples de la longévité de ces billets faits d'un papier si mince, et leur histoire fournirait assurément matière à bien des romans. Les billets d'une livre (25 fr.) qui depuis longtemps ont cessé de circuler et auxquels se rattache le souvenir de la peine capitale qu'encourageaient autrefois les contrefacteurs, sont, en moyenne, présentés au nombre de deux par mois au guichet du caissier.

Pendant les trente ans qui ont précédé l'abolition de la peine capitale pour contrefaçon des billets, il n'y a pas eu moins de 1,816 condamnations pour ce crime. La majorité des faux a eu des billets d'une livre pour objet. Sur les 1,816 condamnés, 628 ont été exécutés.

Quelques billets sont usés au point de n'être plus que des chiffons presque méconnaissables. L'énoncé de la valeur du billet a disparu, mais la date et la signature fournissent des indications suffisantes pour qu'il soit possible de constater son identité sur les grands livres de la Banque. Le billet le plus ancien en sa possession remonte à 1698. Un billet de 25 livres, ayant plus d'un siècle de date, a été présenté, il y a peu de temps, et on a calculé que l'intérêt composé du montant de ce billet, s'il avait été encaissé, à l'époque de son émission, serait de plus de 6,000 liv. (*London Scotsman*, novembre 1867.)

5. *Dépenses légales des dernières élections générales.* — On vient de publier le relevé des sommes dépensées aux dernières élections par les divers compétiteurs. Ces dépenses, tolérées et en quelque sorte légales, sont afférentes aux constructions des baraques élevées sur les places publiques dans lesquelles les votes sont enregistrés, des tribunes pour les hustings, à la location des salles de réunion pour les meetings, aux salaires des employés chargés d'inscrire les votes, aux imprimés pour affiches et circulaires, etc.

Il va sans dire que les sommes dépensées par les candidats pour l'achat des votes, dont quelques-unes se sont élevées à plus de 300,000 fr. pour chacun d'eux, ne sont pas comprises dans le total.

Il faut également noter que 31 sièges électoraux n'ont pas encore envoyé le bordereau de leurs dépenses et que 21 n'ont donné que des chiffres incomplets.

Le total des dépenses supportées par les candidats en Angleterre dans les comtés se monte à	7,791,650 ^f
Dans les villes et bourgs, à	7,899,850
Dans les comtés de l'Écosse, à	808,100
Dans les villes et bourgs, à	135,775
Dans les comtés de l'Irlande, à	1,140,025
Dans les villes et bourgs, à	625,250

Total des dépenses. 18,400,650

Il est entendu que ces 18,400,650 fr. sont à la charge des candidats, le gouvernement ne prenant à la sienne aucune des dépenses. M. Stuart Mill, représentant du Westminster à Londres, n'a pas déboursé un denier pour son élection, les électeurs ses partisans en ayant fait les frais. Qu'on juge par ces détails ce qu'il faut de fortune pour aborder les hustings! (*Times*, octobre 1867.)

6. *Traitements des magistrats en Angleterre.* — Voici, d'après le *Daily News*, des détails sur le traitement des magistrats en Angleterre :

Un état vient d'être imprimé, par ordre de la Chambre des communes, donnant le nombre des juges salariés en Angleterre et dans la principauté de Galles, avec le rang et la dénomination de chacun d'eux, ainsi que la dépense totale afférente à chaque juridiction, avec un état semblable pour l'Irlande et pour l'Écosse. Il paraît qu'en Angleterre il y a 24 juges de cours supérieures et 199 juges de cours inférieures, y compris les juges commissaires des faillites et des débiteurs insolubles, les cours du comté et les magistrats salariés.

La cour de chancellerie coûte, comme salaires judiciaires, 1,075,000 fr. dont la répartition est ainsi établie :

Le chancelier.	250,000
Deux lords de cours d'appel à 150,000 fr. chacun.	300,000
Un maître de requêtes	150,000
Trois vice-chanceliers à 125,000 fr.	375,000
La cour de justice de la reine, 700,000 fr., savoir : pour le lord chef,	200,000
Et pour quatre juges puînés à 125,000 fr.	500,000
La cour des plaidis communs coûte 700,000 fr., sur lesquels le	
chef justicier reçoit	200,000
Et les quatre juges puînés, chacun 125,000 fr.	500,000

La *cour de l'Échiquier* ne coûte que 675,000 fr., le salaire du baron ou premier magistrat de cette cour est de 175,000 fr.

Parmi les autres juges des cours supérieures, celui de la *haute cour de l'amirauté* reçoit 100,000 fr., et celui de la nouvelle *cour des Probots* (ayant pour mission l'examen des testaments), 125,000 fr. Le total des salaires des juges de cours supérieures est de 3,375,000 fr. Les *juges commissaires des faillites*, au nombre de 5 à Londres, reçoivent chacun 50,000 fr., et 10 dans les différents comtés, chacun 45,000 fr. Total, 700,000 fr.

Les *cours de débiteurs insolubles* ont un commissaire à 50,000 fr. et deux autres à 37,500 fr.

Il y a, dans les comtés, 20 cours judiciaires à 37,500 fr. chacune; 2 à 33,750 fr. et 38 à 30,000 fr.; total, 195,000 fr. On y compte 85 avocats examinateurs des listes électorales, à 5,250 fr. chacun; total, 446,250 fr. Les 33 magistrats de police des 13 arrondissements de Londres reçoivent 30,000 fr. chacun, à l'exception du chef du magistrat de Bond street, qui a 27,500 fr.; total, 987,500 fr.

En ce qui concerne le salaire des magistrats en province, 4 touchent 25,000 fr. et 8 un moindre salaire. En ajoutant 15,000 fr. pour le vice-chancelier du comté de Palatine de Lancaster, le total des salaires judiciaires des cours supérieures et inférieures de l'Angleterre et de Galles est de 7,642,250 fr.

En Irlande, le salaire des membres des cours supérieures monte à 1,612,600 fr., et de ceux des cours inférieures, y compris la commission de liquidation des terres hypothéquées, à 1,810,000 fr.; total pour l'Irlande, 3,422,600 fr. — En Écosse, les juges des cours supérieures, comprenant le lord justicier de la haute cour, le secrétaire du lord justicier et les 11 lords de session, reçoivent ensemble 1,057,500 fr. Les cours inférieures coûtent 1,327,125 fr., montant des salaires des 27 prévôts et des 54 substituts, ainsi que de 1 ou 2 officiers inférieurs; total pour l'Écosse, 2,396,825 fr. Total général pour le Royaume-Uni, 13,461,675 fr.

7. *Exportation de l'argent pour l'Inde de 1856 à 1865.* — Malgré le débouché croissant que l'extrême Orient offre aux produits de l'industrie britannique, il faut toujours acquitter en métaux précieux une partie notable des marchandises provenant de ces régions lointaines. On sait combien l'argent afflue de l'Europe dans l'Asie. Southampton est le port principal d'où s'expédie ce métal pour l'Inde, Singapour et la Chine. Pendant les dix années 1856-1865, il en est sorti à cette destination pour une valeur totale de 2,298.5 millions de francs. Les années où l'exportation de l'argent a été la plus considérable, sont : 1856, 302.8 millions; 1857, 418.3 millions; 1859, 370.7 millions, et 1862, 252.3 millions. Les années où ce mouvement a été le plus faible, sont : 1858, 118.8 millions; 1861, 170.6 millions; 1864, 156.3 millions; et 1865, 90 millions. (*Economist*, 17 septembre 1866.)

8. *Statistique des compagnies à responsabilité limitée de 1863 à 1866.* — Pour se rendre un compte exact de la passion des Anglais pour les compagnies à responsabilité limitée, et pour comprendre toute la puissance du choc que a crise de 1866-1867 a imprimé à ces établissements, il suffit d'énumérer le chiffre de ceux qui ont été créés dans un laps de quatre ans. En voici la statistique officielle :

Années.	Compagnies.	Capital.
1863	263	100,053,000 liv. st. ou 2,501 millions de francs.
1864	282	158,887,500 — 3,972 —
1865	287	106,995,000 — 2,675 —
1866	44	10,295,000 — 257 —
Totaux . . .	876	376,230,500 — 9,405 —

soit plus de neuf milliards quatre cents millions de francs. Le capital versé représente le total de 268,156,900 liv. st. ou six milliards sept cent quatre millions de francs.

Sur ces 876 compagnies, le tiers environ a péri de mort violente ou est entré en liquidation volontaire. Les deux autres tiers survivent; mais, sur ce dernier nombre, il en est dont les jours sont comptés.

Ajoutons que, parmi ces sociétés, quelques-unes n'étaient point de création nouvelle. C'étaient d'anciennes banques ou des établissements industriels dont plusieurs dataient de plus de cinquante ans, et qui s'infusaient un sang nouveau au moyen de la législation sur la société en commandite, législation très-favorable au mouvement des affaires, mais que les Anglais ont compromise en exagérant son action.

9. *Statistique de la justice militaire de 1863 à 1865.* — Le ministère de la guerre vient de publier le résultat d'une enquête faite à la demande du dernier Parlement, sur le nombre des soldats condamnés à la punition du fouet dans l'armée, pendant les années 1863, 1864 et 1865, avec l'indication des motifs d'accusation, du nom des régiments, du nombre des coups infligés, enfin du nombre d'hommes marqués de la lettre D. (déserteurs) ou des lettres B. C. (*bad conduct*, — *mauvaise conduite*).

Il résulte de cette enquête, qu'en 1863, les condamnations au fouet pour fautes diverses se sont élevées à 518, et le nombre des coups de fouet infligés à 23,668; en outre, 136 hommes ont été marqués de la lettre D. et 115 des lettres B. C.; — qu'en 1864, le nombre des condamnés au fouet a été de 528, et celui des coups de fouet de 25,638; le chiffre des hommes marqués de la lettre D., de 1,438; — qu'en 1866, 441 soldats ont été condamnés au fouet, et 1,502 ont déserté. Ajoutons que la marque est une simple lettre d'étoffe cousue sur l'habit du soldat.

Les rapporteurs ont le regret de reconnaître que l'insubordination est particulièrement fréquente dans le corps de l'artillerie royale; ce qu'il faut sans doute attribuer à la dispersion de ce corps sur un grand nombre de points isolés du globe, où les mœurs des différents pays ont une influence fâcheuse sur la conduite du soldat¹.

3^e PARTIE. — DOCUMENTS ITALIENS.

1. *Chemins de fer italiens en 1866.* — Au 31 décembre 1866, l'étendue des chemins de fer italiens était de 4,403 kilomètres, savoir:

Chemins de fer de la Haute-Italie.	1,816
— romains	1,332
— méridionaux.	1,106
— Victor - Emmanuel	149

1. Il est à regretter que le document officiel ne fasse pas connaître les effectifs moyens auxquels se rapportent ces punitions. (*La Rédaction.*)

L'accroissement des lignes en 1866 a été de 646 kilomètres, se répartissant ainsi :

407 pour la Haute-Italie.
168 — les méridionaux.
71 — Victor-Emmanuel.

2. *Résultats de l'exploitation du réseau italien en 1864 et 1865.* — Ces résultats sont fournis par le tableau ci-après.

	1864.	1865.
Longueur moyenne exploitée	3,173 kil.	3,595 kil.
Recette : voyageurs	32,379,053 fr.	33,095,115 fr.
— bagages.	1,282,160	1,416,129
— marchandises, grande vitesse . .	3,457,571	4,079,980
— — petite vitesse. . .	20,757,866	21,563,207
Recettes diverses.	750,102	611,147
Recette totale	58,726,752	60,765,578
Par jour-kilomètre.	50	47

Ainsi, les chemins de fer rapportent en moyenne 50 fr. par jour-kilomètre de produit brut; c'est le même chiffre que la Russie; 100 p. 100 de plus que la Suède, et 100 p. 100 de moins que la Belgique, la France, la Prusse, les Pays-Bas et l'Angleterre. (*Mon. des int. matr.*, janv. 1867.)

3. *Résultats du recrutement en 1866.* — Le ministre de la guerre vient de publier le rapport de M. le major général Torre sur le résultat de la levée de 1866. Nous croyons devoir en extraire les passages suivants :

La force de l'armée italienne était, au 30 septembre 1866, de 496,953 hommes, répartis comme suit :

Infanterie de ligne, 321,097 hommes; bersagliers, 39,883; cavalerie, 23,034; artillerie, 40,395; génie, 8,795; train des équipages, 13,110; carabiniers royaux, 19,565; corps et établissements divers, 10,643; corps sédentaires, 3,772; officiers des corps actifs, 15,198; officiers des corps sédentaires, 1,279; officiers en expectative ou en disponibilité, 182.

Le nombre des individus inscrits sur les listes de tirage en 1845, distraction faite des inscrits pour la marine, des décédés et des étrangers, a été de 232,224.

Les pays qui donnent le plus grand nombre de réfractaires sont les Marches, l'Ombrie, la Ligurie et la Sicile. Les pays qui en donnent le moins, le Piémont, la Toscane et la Lombardie. Après élimination du total de 46,000 hommes, chiffre déterminé par la loi sur la levée, des dispensés, mariés, etc., le contingent effectif s'est réduit à 45,210 hommes.

Les inscrits de la classe de 1845, qui, à raison de leur numéro, n'ont pas fait partie du contingent de la 1^{re} catégorie, étaient au nombre de 42,923, et par conséquent, en vertu de la loi sur le recrutement et de la loi du 11 mars 1865, ils ont été inscrits au contingent de la 2^e catégorie.

Déduction faite, sur ce nombre, des enrôlés volontaires, des dispensés, des mariés, etc., le chiffre cité ci-dessus s'est réduit à 42,516.

Sur le chiffre total des contingents de 1^{re} et 2^e catégorie, on a constaté 24,750 hommes sachant lire et écrire, 4,933 sachant seulement lire, et 53,385 (64 p. 100) ne sachant ni lire ni écrire.

Le nombre des réfractaires a été de 12,173, soit de 1,465 de plus que l'année précédente.

Les dépenses pour la levée des jeunes gens nés en 1845 se sont élevées : 1° à la charge des communes, cantons et arrondissements, 657,563 fr. 75 c.; 2° à la charge du ministère de l'intérieur, 96,685 fr.; 3° à la charge du ministère de la guerre, 216,605 fr. 16 c.; total, 970,853 fr. 91 c. (*Correspondance italienne.*)

4. *Le choléra en Italie en 1865-1866.* — Le gouvernement italien vient de publier un volume de renseignements statistiques sur l'épidémie cholérique qui a sévi en Italie dans les derniers mois de 1865 et les premiers de 1866. On nous saura gré d'en donner une rapide analyse.

Le fléau, dont la première apparition a été constatée le 25 juin 1865, a disparu le 10 mars 1866; sa durée a été, par conséquent, de 8 mois et 13 jours.

Sur une population de 21,780,000 habitants, la sixième partie (ou plus exactement 17 p. 100) a été atteinte par la maladie. Sur 59 provinces, 24 ont été préservées et 35 atteintes dans une plus ou moins forte proportion.

Dans 8 provinces, le choléra n'a sévi que sur 1 commune; — dans 12, sur 2 à 5; — dans 4, sur 6 à 10; — dans 6, sur 11 à 20; — dans 5, sur plus de 20.

Les provinces le plus maltraitées ont été les suivantes : Naples (46 communes atteintes); Cuneo et Terre de labour (35); Ancône et terre de Bari (28).

Si l'on distribue les communes atteintes d'après l'importance de leur population, on trouve : 20 communes de moins de 1,000 habitants; — 107 de 1,001 à 3,000; — 64 de 3,001 à 5,000; — 71 de 5,001 à 10,000; — 55 de 10,001 à 20,000; — 23 de 20,001 à 50,000; — 8 de plus de 50,000 habitants; — en tout, 348.

Sur ces 348 communes, 89 n'ont eu que 1 cholérique; — 119, de 2 à 10; — 37 de 11 à 20; — 14 de 21 à 30; — 17 de 31 à 50; — 27 de 51 à 100; — 45 en ont compté plus de 100.

La ville d'Ancône a compté 3,798 personnes atteintes et 2,120 décès. Saint-Severo, dont la population n'est que de 17,595 habitants, a eu 1,988 cas, dont 1,033 suivis de mort. A Naples on a constaté 6,271 cas, dont 5,768 mortels.

Dans le royaume entier, le nombre des personnes atteintes a été de 23,577, dont 12,143 du sexe masculin et 11,434 de l'autre sexe. En résumé, sur 1,000 habitants des communes atteintes, on a constaté 6.45 cholériques, savoir: 6.50 pour le sexe masculin et un peu moins, 6.31, pour le sexe féminin.

12,901 personnes ont succombé, dont 6,767 hommes et 6,134 femmes; soit 54.7 décès pour 100 personnes atteintes. C'est ce qu'indique le tableau ci-après :

Sexes.	Habitants des communes atteintes.	Nombre des cas.		Nombre des morts.		
		Total.	P. 100 habitants.	Total.	P. 100 habitants.	Pour 100 cas.
Sexe masculin . . .	1,867,419	12,143	6.50	6,767	3.63	55.7
Sexe féminin. . . .	1,810,528	11,434	6.31	6,134	3.39	53.6
Totaux.	3,677,947	23,577	6.41	12,901	3.51	54.7

La moitié des cas environ (11,519 sur 23,476) a porté sur les célibataires mais la mortalité de ces derniers est bien inférieure à celle des veufs. C'est ce que mettent en évidence les chiffres ci-après :

	Nombre de cas.		Mortalité.		
	Total.	P. 100 habitants.	Total.	P. 100 habitants.	Pour 100 cas.
Célibataires	11,519	5.32	6,211	2.86	53.9
Mariés	9,638	7.61	5,146	4.06	53.4
Veufs	2,319	9.70	1,504	6.29	64.9
Inconnus.	101	»	40	»	39.6

La plus grande partie des cas a été constatée dans les classes les plus infimes de la société; mais, par une contradiction singulière, ce sont les classes riches qui ont eu proportionnellement le plus de victimes :

Condition sociale.	Nombre de cas.	Décès.	
		Total.	Pour 100 cas.
Population riche	2,210	1,325	60.1
Population aisée	5,869	3,166	53.9
Population pauvre. . . .	15,467	8,396	54.3

Le tiers environ des cas a porté sur les gens sans profession (7,812); la classe agricole en a eu 5,944, et les commerçants 6,132. Mais, si l'on rapporte les cas aux populations respectives, on voit que ce sont les agents de la sûreté publique (229 atteints sur 10,000) et les commerçants (131 sur 10,000) qui ont été frappés dans la plus forte proportion, les uns, par suite de leur contact obligé avec les cholériques qu'ils ont secourus; les autres, par leurs rapports multipliés avec les diverses classes de la population. La plus grande mortalité, toujours relativement au nombre des cas, a sévi sur les indigents recueillis dans les hospices, dont l'âge avancé et la misère se combinent avec l'agglomération pour aggraver les effets des maladies ordinaires ou contagieuses.

Voici, au surplus, le tableau de la mortalité cholérique par profession :

Professions.	Nombre de cas par 10,000 habitants.	Mortalité pour 100 cas.	
Profession {	agricole	45.66	47.2
	minière	78.80	»
	manufacturière	98.91	52.0
	commerciale	131.20	58.5
Professions libérales.	39.44	55.3	
Culte.	46.46	68.0	
Administration publique.	85.24	100.0	
Service de la sûreté publique.	229.64	»	
Propriétaires et rentiers.	44.08	58.6	
Domesticité	61.14	61.1	
Indigents des hospices.	45.96	74.6	
Détenus condamnés	»	20.0	
Sans profession	62.16	56.2	
Moyennes	64.10	53.7	

La huitième partie des malades atteints du choléra a été recensée dans les hôpitaux; les autres ont été traités à domicile. Pour ces derniers, la mortalité a été de 56.5; elle n'a été, dans les hôpitaux, que de 52.5.

Ce sont les centres de population qui ont eu, sinon le plus de malades, du moins la plus forte mortalité proportionnelle. Les conséquences du fléau ont été beaucoup moins graves dans les maisons isolées :

	Cas pour 1,000 habitants.	Pour 100 cas.
Centres	6.91	55.1
Villages	10.20	54.4
Maisons isolées	3.36	51.6

Au point de vue des âges, le rapport des décès aux cas a suivi la loi ci-après :

De 0 à 5 ans . . . 67.9	De 35 à 40 ans . . . 46.7	De 70 à 75 ans. . . 82.3
De 5 à 10 ans . . . 57.1	De 40 à 45 ans . . . 53.7	De 75 à 80 ans. . . 88.8
De 10 à 15 ans . . . 48.3	De 45 à 50 ans . . . 53.4	De 80 à 85 ans. . . 87.1
De 15 à 20 ans . . . 38.7	De 50 à 55 ans . . . 59.5	De 85 à 90 ans. . . 90.6
De 20 à 25 ans . . . 46.2	De 55 à 60 ans . . . 60.1	De 90 à 95 ans. . . 85.7
De 25 à 30 ans . . . 46.8	De 60 à 65 ans . . . 72.5	De 95 à 100 ans. . . 100.0
De 30 à 35 ans . . . 50.2	De 65 à 70 ans . . . 78.4	Age moyen . . . 54.7

On voit que c'est aux âges extrêmes de la vie (vieillesse et enfance) que la mortalité cholérique a sévi avec le plus d'intensité; l'âge mûr a mieux résisté; mais le plus favorisé a été l'adolescence (15 à 20 ans). Ces faits sont entièrement conformes aux observations recueillies sur le choléra parisien.

La même loi se retrouve quand on rapporte l'âge des personnes atteintes à la population du même âge :

Atteints par 10,000 habitants.	Atteints par 10,000 habitants.	Atteints par 10,000 habitants.
De 0 à 1 ans. . . 83.25	De 30 à 40 ans. . . 73.37	De 70 à 80 ans. . . 114.00
De 1 à 10 ans. . . 42.24	De 40 à 50 ans. . . 81.89	De 80 à 90 ans. . . 137.07
De 10 à 20 ans. . . 39.56	De 50 à 60 ans. . . 74.11	De 90 à 100 ans. . . 183.86
De 20 à 30 ans. . . 78.02	De 60 à 70 ans. . . 97.00	

Si l'on recherche la marche de l'épidémie pendant les neuf mois qu'elle a sévi, on constate que c'est au mois d'août qu'elle a atteint son point culminant. Or, il est à remarquer que c'est pendant le même mois que la mortalité générale a été à son minimum :

	Jun 65.	Juill. 65.	Août 65.	Sept. 65.	Oct. 65.	Nov. 65.	Déc. 65.	Janv. 66.	Févr. 66.	Mars 66.
Décès p. 100 cas.	33	51	50	58	63	53	50	25	39	33

Dans les communes atteintes, la mortalité générale s'est accrue, de 1864 à 1865, de 16.07 p. 100. Dans les communes non frappées, la mortalité générale a, au contraire, diminué de 2.37. Le choléra est d'ailleurs entré dans la mortalité générale pour 9.47 p. 100.

Le service météorologique de la direction de la statistique a permis d'observer que le fléau a été favorisé, dans sa marche, par les fortes chaleurs et qu'il s'est modéré toutes les fois que l'atmosphère a été rafraîchie par la pluie. Les observations ozonométriques n'ont pas donné des résultats précis. T. L.

5. *Mouvement de la population dans le royaume d'Italie en 1864 et 1865.* — Il résulte d'une statistique officielle récemment publiée que le mouvement de la population dans le royaume d'Italie se résume de la manière suivante pendant les années 1864 et 1865 :

I. Mariages.

1864.	177,381
1865.	205,651

L'augmentation extraordinaire des mariages en 1865 s'explique par le grand nombre de personnes qui ont désiré se soustraire aux cérémonies du mariage civil, établi à partir du 1^{er} janvier 1866.

II. Naissances.

	Total.	Garçons.	Filles.
1864.	845,454	435,843	409,611
1865.	865,387	446,098	419,289

Différence en plus pour 1865 :

Total.	Garçons.	Filles.
19,933	10,255	9,678

En 1864, on a compté 1 naissance sur 27 habitants, et sur 26 en 1865.

III. Décès.

	Total.	Hommes.	Femmes.
1864.	659,063	340,959	318,104
1865.	672,897	347,270	325,627

Différence en plus pour 1865 :

13,834	6,311	7,523
--------	-------	-------

Cette augmentation est due à l'invasion du choléra dans diverses localités du royaume.

En 1865, on a compté 1 décès sur 34 habitants, et sur 33, en 1864.

Population.

Par l'accroissement des naissances, qui a été, en 1865, de 192,490, dont 98,828 hommes et 93,662 femmes, la population s'est élevé aux chiffres suivants :

	Total.	Hommes.	Femmes.
1864.	22,291,180	11,157,068	11,134,112
1865.	22,483,670	11,255,896	11,227,774

Différence en plus pour 1865 :

192,490	98,828	93,662
---------	--------	--------

Dans ces chiffres, on relève l'augmentation de 0.89 p. 100 pour la population mâle, tandis que celle de la population féminine n'est que de 0.84 p. 100.

6. *Fabrication des tabacs dans le royaume italien en 1865.* — Les manufactures de tabacs, dans toute l'étendue du royaume italien, sont au nombre de 14, auxquelles il faut ajouter maintenant celle de Venise. Voici la date de leur création : celle de Turin, fondée en 1740 et divisée en deux sections (ville et parc); de Sestri-Ponente (Gènes), fondée en 1780 par la République génoise; de Cagliari (1752); de Capraja (1861); avant cette époque, cette île était exemptée de la régie des tabacs; de Milan (1771); de Modène (1784); de Massa Carrara (1816); de Parme (1755); de Florence (1760); de Lucques, supprimée sous la domination française et rétablie en 1814; de Bologne (1801); de Chiaravelle, près d'Ancône (1806); de Naples et Cava (1810), divisée en deux sections; de Lecce (1810).

En 1865, le travail de fabrication a porté sur 14,031,923 kilogr. de tabacs de différentes qualités, et occupé 14,389 ouvriers, dont 2,819 hommes et 11,570 femmes. Les employés de la direction technique et de l'administration sont au nombre de 223.

Le tabac brut employé vient presque entièrement du Kentucky. Le Brésil en a fourni seulement 2,219 kilogr. en corde pendant l'année 1865.

Ce sont les établissements de Naples et de Turin qui fabriquent la plus grande quantité de cigares. Le tabac à priser est préparé par neuf fabriques. Celles de Sestri, de Cagliari, de Capraja et de Lecce ne s'en occupent pas. Le *caruda* se fait à Turin, Cagliari, Milan et Chiaravelle; le *zenziglio* à Cagliari seulement; le *leccese* à Naples et à Lecce; l'*erba santa* à la seule section napolitaine de Cava, qui y est exclusivement consacrée.

Les salaires des 14,289 ouvriers coûtent à l'administration la somme annuelle de 5,743,000 fr.

Tous ces chiffres se rapportent à l'exercice de 1865. La fabrique de Venise a occupé, pendant cette même année, environ 1,000 ouvriers et a produit 20,000 kilogr. de cigares de Virginie. (*Doc. off.*)

7. *Production et commerce des vins en Sicile.* — La culture de la vigne, favorisée dans son développement par les conditions exceptionnelles du sol et du climat, donne, en Sicile, des résultats très-satisfaisants, et ses produits pourraient soutenir la concurrence avec tous ceux de l'étranger, si les méthodes de culture et de fabrication atteignaient la perfection dont elles sont susceptibles. Le rendement annuel des vignes est évalué à plus de 4 millions d'hectolitres, tant en vins rouges qu'en vins blancs. La proportion d'alcool est de 18 à 20 p. 100 dans les premiers, et de 20 à 25 p. 100 dans les seconds.

Voici, d'après le même renseignement, un aperçu des prix actuels des différentes sortes de vins siciliens : 1° Vins naturels, rouges ou blancs, de 76 fr. 50 c. à 102 fr. la pipe de 4 hectolitres, suivant qualité ; 2° vins fabriqués ; secs : marsala, de 332 à 382 fr. la pipe de 4 hectol., suivant qualité ; de liqueur : muscat de Syracuse, 85 à 102 fr. le baril de 40 bouteilles ; malvoisie et parsola, 38 à 51 fr. ; calabrese, 32 à 45 fr.

On distille également en Sicile d'excellents alcools d'une force de 36 à 40 degrés, qui se vendent de 332 à 383 fr. la pipe de 4 hectolitres. (*Ann. du comm. ext., 1867.*)

8. *Finances pontificales.* — Voici le chiffre des recettes et des dépenses du budget romain pour l'exercice 1867 :

Recettes.

Contributions directes et propriétés camérales	5,882,307 77°
Douanes	19,699,213 75
Timbre et enregistrement	1,797,314 »
Postes	650,716 37
Loteries	4,191,892 83
Banques	2,576,623 »
Dette publique.	1,043,174 67
Ministère de l'intérieur	195,144 39
Ministère du commerce et des travaux publics	350,721 47
Ministère des armes.	43,950 »
Total des recettes	<u>36,431,058 25</u>

Dépenses.

Contributions directes et propriétés camérales	1,466,848 28°
Cadastre	285,272 75
Douanes	2,196,997 85
Timbre et enregistrement.	272,706 »
Postes	620,843 »
Loteries	2,874,778 78
Banques	1,465,137 62
Dette publique.	39,160,131 44
Fonds assignés au ministère des finances à titres spéciaux	8,523,906 31
Ministère de l'intérieur.	4,617,492 64
Ministère du commerce et des travaux publics	1,743,136 36
Ministère des armes	10,611,503 32
Total des dépenses	<u>73,838,754 35</u>

D'après ce budget, les dépenses sont supérieures aux recettes de 37,407,696 fr. 10 c. Le gouvernement pontifical a pu couvrir ce déficit avec les 20 millions que le gouvernement italien a dû lui verser dans le mois de mars pour les arriérés de la dette publique de 1859 et avec 18 millions environ qu'il devait lui payer dans le courant de l'année pour les intérêts annuels de la partie de la dette pontificale afférente aux anciennes provinces de l'Église. Par suite, le Saint-Siège aura pu faire face à toutes ses dépenses. En 1865, les intérêts de la dette publique absorbaient 35,553,842 fr.; en 1866, 36,158,875 fr., et, en 1867, ils arrivent au chiffre de 37,402,695 fr. En 1866, le déficit s'est élevé à 33,204,607 fr. (*Italie.*)

4^e PARTIE. — DOCUMENTS ALLEMANDS.

1. *Pertes des belligérants pendant la campagne d'Allemagne de 1866.* — On trouve, dans le *Moniteur prussien*, les renseignements suivants sur les pertes éprouvées dans la campagne de 1866 par les armées prussiennes et autrichiennes:

« 1^o Nombre des prisonniers et manquants: — Prusse et ses alliés: 4 officiers, 1,692 hommes manquants. — Autriche et ses alliés: prisonniers livrés aux dépôts prussiens, 528 officiers, 35,932 hommes de troupes; reçus dans les ambulances prussiennes: 411 officiers, 13,935 hommes; en tout, 50,806 prisonniers autrichiens.

« 2^o Nombre des morts et des blessés: — Prusse et ses alliés: tués sur le champ de bataille: 164 officiers, 2,573 hommes de troupes; morts de leurs blessures: 120 officiers, 2,881 hommes; total des morts: 284 officiers, 5,454 hommes; blessés non morts: 562 officiers, 14,630 hommes. »

D'autre part, et d'après un document autrichien récent, les pertes de l'armée autrichienne auraient été, non compris 47,500 prisonniers, de 24,096 blessés et de 10,670 hommes tués ou morts de leurs blessures.

Récapitulation des pertes des deux armées.

	Tués.	Morts de leurs blessures.	Totaux.	Blessés.	Totaux.
Prussiens. { Officiers . . .	164	120	284	562	846
{ Troupe . . .	2,573	2,881	5,454	14,630	20,084
Autrichiens			10,670	24,096	34,766

Ainsi, plus de 55,000 hommes tués ou blessés dans une campagne qui a duré à peine un mois!.....

Les pertes essuyées par les Hanovriens dans le combat de Langensalza sont évaluées à 22 officiers morts ou blessés, à 230 ou 240 sous-officiers et soldats morts et 1,034 blessés.

Les pertes subies par l'armée autrichienne à la bataille de Custozza s'élèvent, d'après un document publié par la *Gazette officielle de Vienne*, à 1,712 hommes, qui se répartissent en 215 morts, 918 blessés et 579 disparus. On compte, dans ces chiffres, 57 officiers tués ou blessés. Ces pertes ne concernent que le 5^e corps; celles du 7^e corps ne sont pas encore officiellement connues. — Il n'a pas été fourni de renseignements sur les pertes de l'armée italienne.

A Sadowa, l'armée saxonne a perdu 81 officiers et 2,095 soldats, dont 27 officiers et 238 soldats morts, 53 officiers et 1,249 soldats blessés, les autres manquent.

Les documents qui précèdent étaient imprimés, lorsque nous avons reçu la communication suivante de notre collaborateur, M. le docteur Ély, chef du bureau de la statistique militaire au ministère de la guerre. Nous l'insérons avec empressement.

Pertes réelles de l'armée prussienne dans la guerre de 1866 (d'après le *Journal du Bureau de statistique de Prusse*, année 1867). — Le journal du bureau de statistique de Berlin avait donné, dès l'année 1866, sous la signature du D^r Engel, le relevé des pertes subies par l'armée prussienne pendant la campagne. Ces chiffres, trop hâtivement fournis et nécessairement incomplets, ont paru de nouveau, rectifiés et complétés, dans le n^o du 2^e trimestre 1867, et nous allons les analyser brièvement, pour en déduire les conclusions qui nous semblent seules exactes.

L'effectif de l'armée prussienne et de ses alliés comprenait, d'après ce second document, un total de 437,262 hommes. Mais c'est ici qu'il convient de faire une première critique des chiffres fournis; en effet, ce total comprend les deux armées de réserve, que le premier document n'avait pas fait entrer en ligne de compte, et qui ne doivent réellement pas y figurer, si l'on veut établir le résultat plus ou moins meurtrier de la campagne.

Ces deux armées de réserve, ainsi que leur nom l'indique suffisamment, n'ont point pris part aux combats, et la preuve en est dans le nombre absolument insignifiant de leurs blessés et morts (30 pour 57,000 hommes).

On pourra, à la rigueur, joindre ces 57,000 hommes au total, lorsqu'il s'agira de déterminer la proportion des hommes morts de maladie, mais il est tout à fait inexact de les présenter comme participant au résultat des pertes pour faits de guerre.

L'effectif de l'armée en campagne se trouve donc réduit aux chiffres suivants : officiers, 7,942; troupe, 372,680; total, 380,622.

Le chiffre des blessés est de 667 officiers (84 p. 1,000), 15,486 hommes de troupe (42 p. 1,000); total, 16,153 blessés (42.45 pour 1,000).

Ces proportions sont naturellement plus élevées que celles du total de l'armée, telles que les donne le document prussien.

Quant aux morts, ils sont ainsi répartis :

Tués sur le champ de bataille : officiers, 178 (22.42 p. 1,000); troupe, 2,750 (7.38 p. 1,000); total, 2,928 (7.70 p. 1,000).

Morts de leurs blessures : officiers, 84 (10.57 p. 1,000); troupe, 1,432 (3.84 p. 1,000); total, 1,516 (3.98 p. 1,000).

Morts de maladie : officiers, 50 (6.30 p. 1,000); troupe, 6,117 (16.40 p. 1,000); total, 6,167 (16.21 p. 1,000).

Le total des morts, pour l'effectif réduit aux seuls combattants, est de 312 officiers (39.30 p. 1,000); 10,299 hommes de troupe (27.63 p. 1,000); en tout, 10,611 (27.88 p. 1,000).

Le total des *morts par maladie*, en y comprenant, cette fois, les deux armées de réserve, est de 6,427, soit 14.70 p. 1,000.

Quant aux atteints par le feu de l'ennemi, il faut, pour en trouver le chiffre exact, faire encore une nouvelle déduction sur les totaux du document prussien. Il résulte, en effet, de la contexture même des tableaux et de certaines explications données, que les hommes morts de leurs blessures ont déjà été compris dans le

chiffre des blessés. Il convient donc de réduire cette proportion particulière au total des blessés et des tués sur le champ de bataille; soit 19,081 hommes frappés en combattant, ou 50 p. 1,000.

Ce dernier chiffre nous semble le plus intéressant, au point de vue de l'efficacité des nouvelles armes; car ce sera sans doute le dernier résultat constaté des effets de l'armement sans aiguille. La proportion d'hommes atteints, dans les rangs de l'armée autrichienne, par le fusil perfectionné des soldats prussiens, aurait été de 99 p. 1,000 (40,304 hommes), si l'on s'en rapporte aux chiffres de la commission centrale de statistique d'Autriche, cités par le docteur Engel. La différence est donc du double, ou peu s'en faut, dans les effets meurtriers de ces deux armes. Et encore avons-nous passé sous silence le chiffre des disparus, qui nous semble inexplicable dans l'armée d'Autriche, 44,000 hommes!

Un fait remarquable et digne d'être noté, c'est la proportion considérable d'officiers atteints dans les deux armées. Cette proportion est toujours du plus du double plus élevée que celle de la troupe. Et non-seulement les blessures sont plus nombreuses, mais leur gravité est plus grande, car, en Prusse du moins, il y a 126 officiers morts de leurs blessures sur 1,000 blessés, pour 92 hommes de troupe.

La journée du 3 juillet (Kœniggrätz, Sadowa, etc.) a, seule, coûté à la Prusse 6,958 blessés, 1,940 tués et 278 disparus; l'Autriche, de son côté, y a perdu, en hommes de troupe seulement, 12,485 blessés, 4,377 tués, 22,872 disparus, soit une hécatombe de 49,000 à 50,000 hommes, si ce chiffre des disparus reste réel.

Mais il est probable que la statistique autrichienne donnera, elle aussi, ses calculs rectifiés. Jusque-là, les résultats que nous venons d'énumérer restent seuls authentiques et officiels.

D^r ÉLY.

2. Banques populaires. — M. Schulze-Delitzsch vient de publier un rapport sur les associations de crédit populaire en Allemagne; nous en extrayons les renseignements suivants afférents à l'année 1866:

Le chiffre des banques populaires dépasse aujourd'hui 1,200. 532 de ces institutions, dont les comptes sont connus, comptaient, en 1866, 193,712 sociétaires, et possédaient un fonds social de 21,650,000 fr. Elles disposaient de 42,394,000 fr. d'emprunts et de 32,724,000 fr. de dépôts, soit, en résumé :

Fonds social	21,649,147 ^r
Réserve	2,076,493
Emprunts	42,393,791
Dépôts	32,724,418
Total	98,843,849

Ces 532 banques ont fait, en 1866, des avances pour la somme de 318,788,000 fr.

En supposant que les 650 banques populaires dont les comptes n'ont pas encore été publiés n'aient fait ensemble que le tiers des affaires réalisées par les 532 banques précitées, on arrive au chiffre formidable de plus de 400 millions de francs, prêtés dans le courant de l'année aux associés de 1,200 banques. (*Moniteur des intérêts matériels*, 13 novembre 1867.)

3. Chemins de fer prussiens. — Depuis 1838, année qui a vu s'achever, dans ce pays, la première voie ferrée, la longueur moyenne livrée annuellement à l'exploitation a été de 256 kilom. environ. L'ensemble du réseau présentait, au commencement de 1866, un développement total de 6,891 kilom., et une année plus tard,

c'est-à-dire au commencement de 1867, les agrandissements territoriaux effectués par la Prusse portaient ce chiffre à 9,219 kilom., correspondant à un capital de 2,250,000,000 fr. Le capital absorbé par la construction des 6,891 kilom. constituant le réseau de l'ancienne Prusse, s'est élevé à 1,735,300,000 fr., ce qui représente, en moyenne, une dépense de 251,821 fr. par kilomètre. En Belgique, les frais correspondants ont été, suivant les calculs prussiens, de 345,000 fr.; en France, de 412,000 fr., et en Angleterre, en raison de la cherté des terrains, de près de 495,000 fr. par kilomètre. Sur la longueur entière des chemins de fer de l'ancienne Prusse, un quart à peu près appartient à l'État en toute propriété; un autre quart constitue une propriété privée administrée par l'État, et l'autre moitié est une entreprise privée. Dans les provinces nouvellement annexées, les chemins de fer appartiennent à l'État, y compris ceux du Schleswig-Holstein. Une loi qui remonte à 1838, donne à l'État la faculté de se rendre acquéreur d'une ligne au bout de trente années d'exploitation, moyennant le paiement d'une somme équivalant à vingt-cinq fois le dividende moyen des cinq dernières années. Les économistes allemands ne sont pas encore d'accord sur la question de savoir s'il est préférable que les chemins de fer soient exploités par l'État ou par des compagnies; la majorité penche toutefois pour ce dernier système.

Le matériel roulant des lignes prussiennes se composait, au commencement de 1866, de 1,831 locomotives, de 2,862 waggons de voyageurs et de 40,872 waggons de marchandises pouvant supporter un poids d'environ 338,000 tonnes métriques. On comptait ainsi, en moyenne, par mille prussien (5^{kil},532), 2 locomotives, 9 waggons de voyageurs et 100 waggons de marchandises.

Ces proportions se trouvent dépassées en France, en Belgique et surtout en Angleterre, dont les voies ferrées sont le plus abondamment pourvues de matériel. La grande ligne du Nord-Ouest (*London North-Western*) possède, en moyenne, 4 locomotives par mille prussien (le mille = 7,532 mètres).

Les chemins de fer prussiens ont transporté, en 1865, 34,750,000 personnes et 298 millions de quintaux métriques de marchandises. Les recettes brutes ont monté, pendant la même année, pour le service des voyageurs, en y comprenant les bagages, les chiens, les chevaux et les équipages, à 18,600,000 thalers, ou 69,750,000 fr., soit 81,037 fr. par mille exploité, et pour le service des marchandises à 158,625,000 fr., ou 123,694 fr. par mille. En ajoutant à ces deux sommes une recette supplémentaire de 16,125,000 fr. provenant d'autres sources, on obtient un total général de 245,500,000 fr., qui représente un revenu moyen de 282,150 fr. par mille. (37,460 fr. par kil.)

D'un autre côté, les dépenses d'exploitation se sont élevées à 98,625,000 fr., ou à 114,424 fr. par mille; mais en joignant à cette somme les frais occasionnés par l'augmentation et le perfectionnement du matériel, ainsi que par l'amélioration des voies, l'on arrive à une dépense de près de 120,000,000 fr., soit environ 138,641 fr. par mille. (18,407 fr. par kil.)

D'après ces données, l'excédant des recettes sur les dépenses a représenté 8.33 p. 100 du capital général, tandis qu'en Angleterre la proportion correspondante n'a pas atteint 4 p. 100.

Les chemins de fer prussiens sont généralement bien administrés, et leurs règlements de police intérieure sont conçus dans un esprit très-libéral.

Les plates-formes des gares sont généralement ouvertes à tout venant, tant au

départ qu'à l'arrivée des trains ; chacun peut s'y rendre, sous quelque prétexte que ce soit, notamment pour jeter, jusqu'à la dernière seconde, une lettre au waggon-poste. Dans les stations intermédiaires, le public peut profiter, par une tolérance généralement admise, des retards accidentels de trains, et n'est jamais repoussé, à l'heure militaire, par une barrière infranchissable de portes et de verrous.

Le reproche, qu'à un point de vue tout différent, on peut faire aux chemins de fer prussiens, c'est de manquer de plan d'ensemble et de délimitations bien marquées entre les rayons administratifs des différentes compagnies. La France peut servir, sous ce rapport, de modèle à la plupart des autres pays d'Europe. (*Moniteur* du 15 novembre 1867.)

4. *Des diverses langues parlées en Prusse.* — Des 2,938,679 enfants qui fréquentaient, en Prusse, à la fin de 1864, les écoles primaires, 2,509,482 parlaient allemand, 384,475 le lithuanien, 13,441 le wend, 9,917 le morave, 1,895 le wallon, 1,745 le tchèque, 568 le hollandais, etc. Le wend était parlé dans les districts de Francfort-sur-l'Oder et de Liegnitz, le morave dans celui d'Oppeln, le wallon dans ceux de Düsseldorf et d'Aix-la-Chapelle, le tchèque dans ceux de Breslau et d'Oppeln, et le hollandais dans ceux de Düsseldorf. (*Moniteur* du 1^{er} décembre 1867.)

5. *Production du sel en Prusse en 1865.* — D'un tableau publié par le bureau central du Zollverein sur la production du sel pendant l'année 1865, il résulte que la Prusse exploite, dans ses anciennes provinces, 3 salines de sel gemme, où elle occupe 457 ouvriers, extrayant 1,685,656 quintaux métriques, d'une valeur de 1,266,613 thalers (4,750,000 fr.).

Dans les nouvelles provinces, il y avait en activité 19 salines, qui occupaient 743 ouvriers et fournissaient 503,463 quintaux de sel blanc de cuisine, d'une valeur de 2,794,000 fr., 17,337 quintaux de sel noir et de sel gris valant 19,736 fr., et 1,133 quintaux de gypse cristallisé.

Toutes les mines réunies ont fourni 2,582,514 quintaux, d'une valeur de 8,409,000 fr.

La production, dans le Zollverein tout entier, s'élevait à 4,723,185 quintaux, d'une valeur de 15,948,000 fr. Les salines étaient au nombre de 93, employant 4,855 ouvriers. (*Doc. off.*)

6. *Documents divers sur la ville de Berlin.* — Les renseignements qui ont servi de base au compte rendu de l'administration du conseil municipal de Berlin pour l'année 1866, montrent que les loyers payés dans cette ville atteignent le chiffre de 21,720,142 thalers (81,563,031 fr. 50 c.). — La valeur des terrains bâtis ou à bâtir a augmenté, depuis 1865, de 34,784,111 thalers (130,440,416 fr. 25 c.) et se chiffre actuellement par 355,655,340 thalers (1,333,706,525 fr.). En 1866, ces terrains étaient chargés d'hypothèques jusqu'à concurrence de 263,438,360 thalers (987,893,850 fr.). — On comptait, à Berlin, 13,000 constructions assurées contre l'incendie, pour une somme de 262,454,150 thalers ; ce nombre n'était que de 12,600 en 1865. Les 12,600 maisons assurées, dans cette dernière année, contenaient 147,753 logements, dont 7,901 non occupés. Le total des assurances mobilières et immobilières contre l'incendie atteignait 475,811,090 thalers (1,784 millions de francs). — Considérée au point de vue des professions, l'agglomération berlinoise comptait 697 médecins ou pharmaciens, 2,538 ecclésiastiques, profes-

seurs, savants ou artistes, 12,144 négociants ou fabricants, 902 jardiniers ou fermiers, 7,700 rentiers, 8,431 employés, 46,501 artisans et 12,749 marchands. — En 1866, les prisons ont reçu 46,267 personnes arrêtées pour diverses causes. La moyenne des vols journaliers s'est élevée à 14. La police a jugé 13,131 procès, enregistré 42,512 plaintes, et reçu, de l'intérieur et de l'extérieur, 20,544 demandes de poursuites. — Le nombre des livrets remis à des domestiques s'élevait à 74,996. — Rappelons qu'en 1864, Berlin comptait 632,379 habitants.

5^e PARTIE. — DOCUMENTS AMÉRICAINS.

1. On lit dans le *Progress*, journal de la Caroline du Nord :

« Les plaies que la guerre a faites au Sud sont terribles. Voici le bilan humain de ces quatre années de guerre :

États.	Enrôlés.	Tués et blessés.
Alabama	120,000	70,000
Arkansas	50,000	30,000
Florides	17,000	10,000
Géorgie	131,000	76,000
Kentucky	50,000	30,000
Louisiane	60,000	34,000
Mississippi	78,000	45,000
Missouri	40,000	24,000
Maryland	40,000	24,000
Caroline du Nord	140,000	85,000
Caroline du Sud	65,000	40,000
Tennessee	60,000	34,000
Texas	93,000	53,000
Virginie	180,000	105,000
Totaux	1,124,000	660,000

« Ainsi, six cent soixante mille hommes ont été tués ou estropiés!..... »

2. *Conséquences financières de la guerre civile aux États-Unis.* — Les statistiques officielles récemment publiées permettent de se rendre compte des efforts que les États-Unis ont dû faire pour soutenir la guerre de sécession, et des énormes charges dont leur avenir financier est grevé. Voici, pour les villes principales, la taxe de chaque habitant, en 1860 et 1866, et aussi, pour cette dernière année, la proportion par tête de l'impôt perçu par la ville, l'État et les États-Unis.

Villes.	1860.	1866.			Total.
	Taxe totale.	Taxe de la ville.	Taxe de l'État.	Taxe des États-Unis.	
	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	
New-York	12.12	17.34	1.84	13.95	33.13
Philadelphie	6.68	8.17	1.27	13.95	23.39
Boston	15.32	21.98	2.49	13.95	38.42
Cincinnati	11.25	10.39	1.50	13.95	25.84
Chicago	6.18	8.57	1.17	13.95	23.69
San-Francisco	18.71	18.71	4.96	13.95	37.62

Les administrations de ces villes pourraient être plus économes; mais, même avec la plus grande économie, elles sentiraient encore l'énorme pression de l'impôt. Il a plus que triplé depuis 1860, et son poids cause partout un profond mécontentement. (*Monit. des int. mat.*, 6 oct. 1867.)